

CAP Métiers du Plâtre et de l'Isolation (MPI)

Mis à jour le 24 mars 2023

Conditions d'entrée et prérequis

Être âgé de 15 à 29 ans révolus (des dérogations sont possibles, vous pouvez nous contacter)

Niveau d'entrée

Niveau 3 - CAP

Niveau de sortie

Niveau 3 - CAP

Public visé

Futurs apprentis de 15 à 29 ans révolus

Rythme

Alternance

Durée en centre

24 mois

Validation

- CAP Métiers du Plâtre et de l'Isolation
Diplôme de niveau 3 délivré par l'Éducation Nationale

Modalités d'évaluation

Epreuves ponctuelles et contrôles en cours de formation (CCF)

Possibilité de validation par blocs de compétences

Non

Entrée et sortie permanente

Oui

Codes réglementaires

Vous avez entre 15 et 29 ans révolus ? Vous souhaitez préparer un diplôme tout en travaillant ?

Objectifs professionnels

Le titulaire du **CAP Métiers du Plâtre et de l'Isolation** contribue à l'aménagement intérieur des bâtiments. Pour cela, il réalise des ouvrages alliant des performances thermiques, acoustiques, à la finition et à la décoration.

Ses **principales missions** sont :

- Préparer des surfaces parfaitement lisses
- Appliquer des enduits sur les plafonds et les cloisons
- Projeter l'enduit mécaniquement pour obtenir des effets de matière ou de crépi
- Tracer au sol des repères pour respecter les dimensions de la cloison
- Effectuer les joints et finitions
- Réaliser des décorations (moultures, plafonds à l'ancienne, cheminées et corniches)

Le titulaire d'un CAP Métiers du Plâtre et de l'Isolation **travaille dans les entreprises du bâtiment spécialisées dans le second œuvre (aménagement, finitions...)**.

Contenu

- **Enseignements professionnels**
Technologie de spécialité
Dessin professionnel – lecture de plans
Complément de pratique
Prévention Sécurité environnement
Prévention des Risques liés à l'Activité Physique
- **Enseignements généraux**
Français
Mathématiques – Sciences
Histoire-Géographie
Langue Vivante
Éducation Physique et Sportive

Modalités pédagogiques

- Formation en Alternance
- Formation théorique et pratique (plateau technique ou équipement spécifique)
- La formation pratique en entreprise est assurée par le maître d'apprentissage

Profil des intervenants

CAP Métiers du Plâtre et de l'Isolation (MPI)

- Formacode : 22412
- Code NSF : 233
- Code ROME : F1703, F1606, F1601

Enseignants formateurs du CFA académique

Les plus

Taux de réussite : **81.5 %**

Possibilité d'aménagement du parcours

Oui

Délais et modalités d'accès

Pré-inscription en ligne : <https://cfa-ac-alsace.ymag.cloud/index.php/preinscription>

Financements possibles

Formation 100% prise en charge par l'OPCO (aucun frais à la charge de l'apprenti)

Poursuite de parcours

Entrée dans la vie active :

- Plâtrier
- Plâtrier-plaquiste

Poursuite d'études :

- Possibilité de préparer un BAC PRO ou autres titres et certifications de niveau 4

Référent handicap

Toutes nos formations sont accessibles à la candidature de personnes en situation de handicap. Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

- CFA ACADEMIQUE
- 2 rue Adolphe Seyboth
67000 STRASBOURG
- cfa@ac-strasbourg.fr
- 03 88 14 10 10
- www.cfa-academique.fr
- SIRET : 18671553800044